

Décision

Générale

colonial

Décision n° 36-267-1919 Augmentation de traitement

n° 36-267-1919

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 janvier 1919

Numéro JO
n° 267 du 31/01/1919

Date du numéro
31 janvier 1919

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement des télégraphistes auxiliaires Ranahila et Abdou Saïd est porté respectivement de 2. 100 à 2.400et de 900 à f.080 francs par an.